

LYON 7E

Enfants sans toit : « La solidarité a ses limites », l'école Veyet occupée



Cécile, Sophie, Adrien, Elsa et Anne-Marie du collectif « Solidarité Veyet », dès le 11 novembre au matin. Photo Progrès/Jean-Marc MANIFICAT

Le collectif Solidarité Veyet est structuré par 45 parents d'élèves, enseignants et enseignants. Depuis ce vendredi, il occupe l'école située au 17, rue du Béguin pour accueillir des familles sans logement.

L'école Jean-Pierre Veyet accueille les enfants de sept familles sans toit. Parmi elles, cinq ont trouvé des solutions temporaires pour dormir à l'abri.

Depuis ce vendredi 11 novembre, « devant l'inaction des autorités publiques », le collectif Solidarité Veyet « va mettre à l'abri des

familles, les nuits, dans le gymnase de l'école ». Et de préciser : « Ces deux familles vivent dans des voitures. Nous les avons donc aidées en priorité en payant des nuits d'hôtel grâce à des goûters solidaires et des dons de parents d'élèves. Le collectif a dépensé 1 485 € depuis la rentrée de septembre. Notre cagnotte touche à sa fin : les familles ont dû quitter l'hôtel vendredi. Le collectif est particulièrement préoccupé par l'état de santé de l'un des enfants, âgé de 7 ans, et qui est régulièrement hospitalisé. »

Une demande de titre de séjour, déposée pour raison médicale, est sans réponse à ce jour.

« Nous en appelons à la responsabilité de l'État »

« L'état de ce jeune garçon est incompatible avec la précarité dans laquelle vit sa famille, assure Solidarité Veyet. Nous en appelons à la responsabilité de l'État : la solidarité citoyenne est à l'œuvre, mais elle a ses limites. A nouveau, nous adressons ce message : mettez ces enfants et leurs parents hors de danger au plus vite ! »

De nouveaux goûters solidaires vont être bientôt organisés.

De notre correspondant, Jean-Marc MANIFICAT

LYON 5E

Les patients de l'hôpital Pierre-Garraud vont mettre en scène leurs souvenirs



Les deux comédiens (au premier plan) viennent présenter le projet. Aides soignants et patients collaborent avec les lycéens en Accompagnement, soins et services à la personne du lycée Don Bosco. Photo Progrès/Éric BAULE

De novembre à mars, la création d'une œuvre intime théâtralisée, Souvenirs en scène, est proposée aux patients de l'hôpital Pierre Garraud.

La présentation du projet, par les artistes du théâtre du Point du Jour, a eu lieu jeudi 10 novembre, à l'hôpital. Écrire et créer une pièce de théâtre à partir de souvenirs des patients de l'hôpital Pierre Garraud : c'est le projet mené par le théâtre du Point du Jour, en collaboration avec l'Ehpad Les Aman-

dines et des élèves de seconde du lycée Don Bosco.

De novembre à mars 2023, ils participent ensemble à des ateliers menés par des professionnels du spectacle où ils sont initiés aux étapes de création d'une pièce de théâtre : recherche, écriture, travail sur le corps, mise en voix et mise en scène. Des comédien(ne)s et metteurs (ses) en scène de trois compagnies vont partager les différences de perception, le tout dans une approche intergénérationnelle.

Ces ateliers sont l'occasion d'ouvrir un espace de partage bienveillant, à l'écoute des autres et de soi, où chacun partage son vécu intime afin d'élaborer une œuvre collective, qui sera dévoilée le 30 mars à l'hôpital Pierre-Garraud.

Ce style de projet, crée par l'Agence régionale de santé, la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) et la Région Auvergne Rhône-Alpes, qui pilotent un dispositif public, est animé par Interstices, sur le thème de « culture et santé ».

LYON 7E

Budget participatif : votez jusqu'au 4 décembre



Tous les projets ont été présentés lors de la soirée spéciale, mardi, à la mairie du 7^e arrondissement. Photo Progrès/Cyril LESTAGE

La mairie du 7^e arrondissement a proposé mardi 8 novembre un vernissage de l'exposition des idées soumises au vote, dans le cadre du budget participatif.

La mairie de Lyon a initié un nouveau système d'investissement, le Bupa ou budget participatif. 25 millions d'euros seront consacrés à des projets d'investissement d'ici 2026 : ces projets seront amenés et construits par des « citoyens ordinaires », et leurs dossiers soumis à un vote en ligne pour que les plus populaires soient financés.

Les idées « pour améliorer, pour embellir, pour valoriser, pour innover, pour bien vivre ensemble » ont été soumises en début d'année, et les votes via les plateformes en ligne de la Ville sont désormais accessibles à tous depuis mardi.

habitants et les parties prenantes des 32 projets soumis au vote dans cet arrondissement. Dix seront sélectionnés après vote.

De projets modestes, jusqu'àux projets sports et inclusions (pour la couverture des équipements sportifs extérieurs notamment) porté par l'AL Gerland Mouche pour des budgets de 400 000 €, le but pour cette nouvelle approche des investissements est de « réintégrer les habitants à la formulation du budget de la ville. D'autres personnes vont s'exprimer, celles qui sont moins impliquées historiquement, et grâce au vote et à l'anonymat, cela peut permettre à certains petits projets d'exister », a déclaré Suzanne Fontaine, directrice du cabinet du maire. Clôture des votes le 4 décembre.

De notre correspondant, Cyril LESTAGE

Dix projets seront sélectionnés

Une excellente occasion donc pour accueillir les protagonistes au sein de la mairie du 7^e, place Jean-Macé. La maire, Fanny Dubot, et beaucoup de membres de son équipe, dont la directrice de cabinet Suzanne Fontaine, accueillent les

Votes possibles jusqu'au 4 décembre. Il suffit de vous inscrire sur la plateforme oye.participer.lyon.fr (adresse mail requise). Vous pouvez choisir trois projets au minimum, dix au maximum. Vous souhaitez voter mais vous n'avez pas d'adresse mail ou pas envie de la transmettre ? Rendez-vous dans les espaces numériques des bibliothèques municipales (bm-lyon.fr).

QUESTIONS À

Suzanne Fontaine, directrice du cabinet de la maire du 7^e

« Ouvrir ces décisions d'investissements aux citoyens »

Quel est votre rôle ?

« Mon rôle est de chapeauter les collaborateurs de la maire, sur les sujets du moment et du mandat. Nous devons rédiger, informer mais aussi animer notre arrondissement : notre budget est alloué à des événements comme celui de ce soir par exemple pour la vie locale. »



Suzanne Fontaine. Photo Progrès/Cyril LESTAGE

Quel est votre parcours ?

« Je suis passé au théâtre des Célestins, mais aussi beaucoup de fonctions territoriales. La municipalité est pour moi le point le plus important, je suis et vois véritablement notre action. »

À quoi sert le budget participatif (Bupa) ?

« Le budget participatif permet à de nouveaux projets d'émerger, et d'ouvrir ces décisions d'investissements aux citoyens. La mairie permet de collecter les dossiers et aide à lancer les campagnes de ces projets pour qu'ils puissent être découverts et appréciés. »